

┌ CFVU DU 27 janvier 2023 ┐

PARTIE – AVIS

12/ Capacité attendus et critères 1^{ère} année LP activité juridique – rentrée 2023

12.01 – Attendus, capacités L1 LP AJ

Direction de la formation

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 35 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18

<http://www.univ-lyon2.fr>

Attendus locaux et capacité d'accueil

Licence 1 professionnelle Activités juridiques : assistant juridique

Attendus

La licence Professionnelle Assistant Juridique étant une licence en Droit professionnalisante, les étudiant.e.s inscrit.e.s doivent avoir une capacité de travail, de réflexion, d'apprentissage et de mémorisation leur permettant de tirer au mieux profit des enseignements, mais aussi une curiosité d'esprit, un intérêt certain pour les débats pouvant même les conduire à défendre des points de vue opposés aux leurs. Ils/elles doivent également disposer des qualités évidentes d'expression écrite et d'argumentation orale, ainsi que l'envie de mieux comprendre les débats actuels structurant nos sociétés.

Nous rappelons que les chances de succès seront amplifiées par une aptitude à la logique et à la rigueur de raisonnement, mais aussi :

- par une certaine créativité intellectuelle ;
- par les lectures complémentaires de culture personnelle et relatives aux matières abordées et en tout hypothèse par une réelle capacité de travail individuel ;
- et une volonté de réussir leurs études.

Une bonne maîtrise de la langue française est indispensable, étant précisé qu'au cours de chacune des années de la licence des cours seront dispensés afin que les étudiant.e.s continuent d'améliorer leur niveau.

L'alternance prévue dans cette formation implique que les étudiant.e.s doivent faire preuve de maturité et d'organisation.

Capacité d'accueil

Capacité d'accueil de 20.